



MUNICIPALITÉ DE RIPON DISCOURS DU MAIRE 15 NOVEMBRE 2011

En conformité avec l'article 955 du Code municipal, le maire doit faire état de la situation financière et ce, chaque année, quatre semaines avant l'adoption du budget.

Survol de l'année 2010

Au 31 décembre 2010, apparaissent aux états financiers un surplus affecté de 485 038\$ et un surplus non affecté de 244 550\$.

À cette même date, la dette à long terme de la municipalité s'élevait à 1 956 632\$. De ce montant, des emprunts totalisant 101 684\$ ont été effectués pour les utilisateurs du service d'aqueduc et un montant de 20 037\$ était imposé aux contribuables du chemin du Lac-Daoust Nord. De plus, un emprunt au montant de 43 168\$ est entièrement garanti par la Société d'habitation du Québec. La différence, soit la somme de 1 791 743\$, est affectée à divers emprunts couvrant l'ensemble du territoire.

J'ai déposé à la table du conseil la liste des contrats de plus de 25 000\$ qui ont été accordés par la municipalité et ce, depuis le 16 novembre 2010.

Toujours soucieuse d'améliorer les services aux citoyens de tous les secteurs et en travaillant à minimiser les augmentations de taxes, la municipalité a fait l'acquisition d'un camion pour la cueillette des ordures ménagères et du recyclage.

Survol de l'année en cours

Dès le début de l'année 2011, le conseil a travaillé avec la Coopérative de solidarité Place du Marché pour la mise en place d'un marché public qui a d'ailleurs ouvert ses portes tel que souhaité en juin dernier. Le travail se poursuit de part et d'autre; la Coopérative de solidarité Place du Marché érige la totalité du bâtiment et la municipalité, quant à elle, implante les infrastructures de rue, des réseaux d'aqueduc et d'éclairage et ce, afin de permettre le déplacement du guichet automatique de la Caisse Populaire lequel sera aménagé dans le bâtiment de la Place du Marché. Félicitations à la Coopérative de solidarité Place du Marché pour la réalisation de ce projet remarquable et distinctif qui contribuera certainement à l'essor de notre municipalité.

De plus, le Jardin de plantes aromatiques et médicinales, adjacent à la Place du Marché, prend forme grâce à l'implication du Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais (CREDETAO) dont monsieur Bernard Larouche coordonne et gère le projet avec la collaboration de Tourisme rural. Ce projet réparti en trois phases deviendra une attraction importante et convoitée chez nous !

En ce qui a trait au Centre d'aventure et de Plein air des Montagnes Noires, la municipalité a obtenu une subvention dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier –

Discours du maire (suite)

Volet II 2010-2011. À cet effet, un comité formé de divers intervenants soit le CLD de Papineau, la MRC Papineau et la municipalité a mis de l'avant une étude pour faire du Centre d'aventure un Parc Régional. De plus, grâce à cette subvention, la municipalité a pu améliorer les infrastructures existantes comme le belvédère, les refuges et les ponts. Aussi, grâce à l'équipe du CREDETAO, l'élargissement des différents sentiers de raquettes, de ski de fond et de marche a pu être effectué. Merci à toute l'équipe !

Deux projets se sont poursuivis cet été. Le premier a été l'embauche d'un agent d'information sur les matières résiduelles qui a circulé dans le secteur rural pour sensibiliser les citoyens à l'importance de recycler et de composter afin de réduire les coûts de transport et d'enfouissement des déchets domestiques. Le deuxième projet a été l'embauche d'une technicienne en environnement et en urbanisme qui avait comme mandat de visiter les propriétés riveraines afin de s'assurer du respect de l'application et des normes relatives à la protection des cours d'eau.

Pour ce qui est du réseau routier, la municipalité continue son travail. De plus en plus souvent, les travaux sont effectués par les employés municipaux; il s'agit de rentabiliser au maximum l'utilisation de l'équipement. Cette année, des sections de chemins ont été réparées et asphaltées : le chemin des Guides, la montée Meunier et le 5^e Rang Nord. De plus, grâce à la subvention de notre député de Papineau et ministre délégué aux Transports une autre section de la rue des Hautes-Rives a été asphaltée.

La municipalité a obtenu une subvention pour la mise en place d'une politique familiale, d'un plan d'action et des démarches pour une municipalité amie des aînés. Un comité a été créé à ce sujet et a comme mission de mettre en valeur les services en place et de faire connaître les besoins pour améliorer la qualité de vie de tous.

Il est important de souligner le travail exceptionnel du comité du Patrimoine qui s'est doté d'une structure et qui présente, en continuité, le fruit de leurs efforts entre autres avec l'Écho des Montagnes et le circuit patrimonial. Merci de faire revivre l'histoire de notre municipalité.

Objectifs de l'année 2012

Au cours de l'année qui s'amorce, le conseil se réunira pour travailler à la tarification et il aura à se pencher sur la reconduction ou la réfection du rôle d'évaluation puisque l'an 2012 sera la dernière de son rôle triennal.

Le conseil aura à élaborer et à présenter un plan d'action pour des travaux d'infrastructures à son réseau d'eau potable ou à son réseau routier dans le cadre du programme de transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2010-2013 et ce, afin de récupérer une importante subvention.

Traitement des élus et nouveau conseil

Le traitement des élus pour l'année 2010-2011 fut le suivant : le maire a reçu une rémunération de 12 010.58\$. Quant aux conseillers, ils ont reçu une somme annuelle de 6 155.70\$.

Discours du maire (suite)

Le début de l'année 2011 a été marqué par une élection municipale partielle suite au départ de monsieur Roch Gaudet. Je profite de l'occasion pour le remercier. Monsieur Gaudet a été remplacé par monsieur Michel Longpré qui fait un retour en politique municipale. De plus, en septembre dernier, le conseil a appris le départ de monsieur Alain Bouffard lequel siégeait au conseil municipal depuis novembre 2005. Merci également à Monsieur Bouffard pour son appui et son implication. Afin de le remplacer, une élection partielle a été déclenchée et le scrutin se tient le 20 novembre prochain. Vous trouverez ci-dessous la liste actuelle de votre conseil municipal :

Le Maire : M. Luc Desjardins

La conseillère et les conseillers :

Siège vacant	M. Michel Longpré
M. Michel Tardif	M. Claude Benoit
M. Philippe Alengry	Mme Sylvie Poulin

En guise de conclusion, j'aimerais souligner le travail remarquable de nos employés (es): la directrice générale et son personnel du soutien administratif, l'inspectrice en bâtiment et en environnement et son adjointe, le directeur du service incendie et son équipe de pompiers volontaires, la coordonnatrice des sports et loisirs, l'équipe de conciergerie, l'équipe des travaux publics, voirie, déneigement et aqueduc, ainsi que la coordonnatrice et les employées de la bibliothèque municipale. Je remercie également tous les entrepreneurs pour leur disponibilité, sans oublier l'importance de tous les organismes et les nombreux bénévoles qui travaillent à dynamiser la vie communautaire, culturelle et économique. En terminant, je profite de cette occasion pour souhaiter à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2012.

Le maire,



Luc Desjardins

